

Manitoba Ombudsnouvelles

2020-2

Bulletin de l'ombudsman sur les dénonciateurs d'actes répréhensibles,
l'accès à l'information et la protection de la vie privée

L'équité en tête

Le 8 octobre, nous avons célébré la journée internationale des ombudsmans en publiant L'équité en tête, deux documents destinés à aider les fonctionnaires à intégrer l'équité dans la conception et la prestation des programmes et des services.

Les bureaux des ombudsmans jouent un rôle important et proactif en faisant la promotion de la bonne gouvernance et en veillant à ce que les citoyens soient traités de façon équitable dans leurs rapports avec les services publics. En élaborant et en diffusant des guides pratiques, comme L'équité en tête, nous pouvons parvenir à une compréhension commune de l'équité et ainsi renforcer la prestation de services publics et éviter le dépôt de plaintes.

L'équité en tête comprend deux parties :

- Un document d'information, élaboré par l'ombudsman du Manitoba, qui explique ce qu'est l'équité administrative et pourquoi elle est importante. Fairness by Design: An Administrative Fairness Backgrounder est publié à :
www.ombudsman.mb.ca/uploads/document/files/fairness-backgrounder-mb-web-fr-fr.pdf
- Un guide d'autoévaluation, élaboré par les ombudsmans parlementaires de partout au Canada, qui peut aider à évaluer l'équité des politiques, des pratiques et des systèmes existants ou nouveaux. L'équité en tête : guide d'autoévaluation de l'équité administrative est publié à :
www.ombudsman.mb.ca/uploads/document/files/fairness-by-design-web-fr-fr.pdf



La Journée des ombuds est célébrée par les bureaux des ombuds de partout dans le monde le deuxième jeudi du mois d'octobre. Elle vise à éduquer et à sensibiliser au sujet de l'historique et des pratiques de la profession. « Ombud » est le terme général qui désigne un ou une ombudsman.

Rapport annuel de 2019



2019	
INVESTIGATION NUMBERS	4,095 demandes de renseignements et plaintes reçues
	199 enquêtes reportées de l'année précédente
	539 enquêtes entamées → 429 LAIPVP et LRMP → 104 Loi sur l'ombudsman → 6 LDIP
	435 enquêtes terminées → 379 LAIPVP et LRMP → 55 Loi sur l'ombudsman → 1 LDIP
	303 enquêtes reportées à 2020

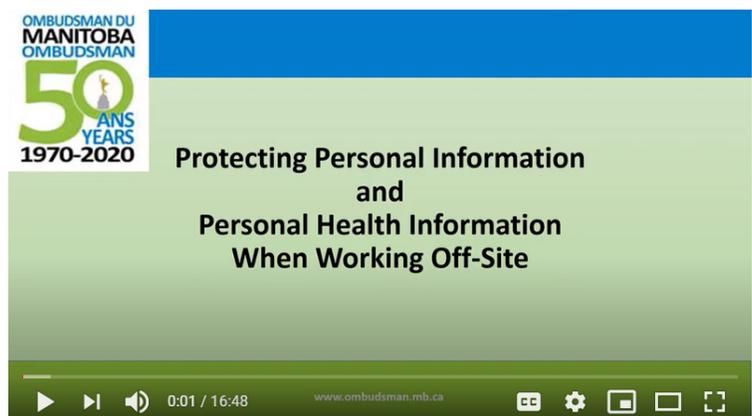
Nous avons récemment publié notre rapport annuel de 2019. Il fait état du nombre de contacts établis avec notre bureau, décrit les défis et les changements auxquels nous sommes confrontés dans notre fonctionnement et souligne les efforts que nous avons déployés en matière d'éducation et d'action communautaire. Il comprend également des résumés de dossiers et des statistiques précises sur le travail que nous avons entrepris dans le cadre de la LAIPVP, de la LRMP, de la Loi sur l'ombudsman et de la LDIP.

Le rapport peut être consulté en français et en anglais sur notre site Web. Il est possible d'en obtenir des exemplaires imprimés bilingues en s'adressant à notre bureau au 204 982-9130, au 1 800 665-0531 ou à ombudsman@ombudsman.mb.ca.

Saviez-vous que les Nations Unies ont reconnu l'importance d'un ombudsman indépendant? Adoptée le 16 décembre 2020 par leur Assemblée générale, la résolution équivaut à l'approbation sans réserve des principes essentiels liés à l'institution de l'ombudsman, notamment l'indépendance, l'objectivité, la transparence, l'équité et l'impartialité. Il s'agit d'une étape importante dans la reconnaissance mondiale du travail de l'institution de l'ombudsman qui vise à promouvoir la bonne administration, les droits humains, la bonne gouvernance et l'état de droit.

Nouvelle vidéo sur YouTube

Si vous avez raté notre réunion d'information casse-croûte du 17 septembre 2020 sur la protection des renseignements (médicaux) personnels dans le contexte du travail hors site, une version de 16 minutes 49 de la conversation est disponible sur notre chaîne YouTube. Il s'agit d'un sujet d'autant plus pertinent qu'un plus grand nombre d'employés travaillent à distance pendant la pandémie. Vous pouvez visionner la vidéo à : <https://youtu.be/zWcG1o3PKXg>



Protecting personal information and personal health information when working off-site

Nouveaux rapports d'enquête publiés sur notre site Web

Rapports LAIPVP

Dossier 2020-0364 : un particulier a fait une demande au Conseil exécutif du Manitoba (CEM) en vertu de la LAIPVP. Trois mois plus tard, le CEM a fourni une estimation des droits à payer, que le particulier a réglés. Après que plus de temps s'est encore écoulé, le particulier s'est plaint à notre bureau du manque de réponse de la part du CEM. Nous avons déterminé que le CEM n'avait pas respecté le délai prévu pour répondre à la demande d'accès et qu'il n'avait pas non plus respecté son obligation de prêter assistance à l'auteur de la demande. Nous lui avons recommandé de prendre une décision au sujet de la demande au plus tard le 30 novembre 2020 et de fournir une copie de cette décision au plaignant et à notre bureau. Le CEM nous a répondu le 27 novembre 2020 en acceptant les recommandations. Il a rendu sa décision au sujet de la demande d'accès le 4 décembre 2020.

Dossier 2020-0645 : l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW) a reçu une demande concernant les rapports d'inspection des normes applicables aux foyers de soins personnels et couvrant une période de cinq ans. L'ORSW a refusé de communiquer sept rapports en invoquant que cela nuirait aux intérêts commerciaux de tiers. Nous avons estimé que cette exception prévue par la LAIPVP ne s'appliquait pas parce que les rapports ne révéleraient pas des renseignements d'ordre commercial fournis par un tiers à titre confidentiel et traités à ce titre de façon constante par le tiers. Nous avons remis notre analyse et notre conclusion à l'ORSW pour qu'il les examine et les prenne en considération. Santé, Aînés et Vie active Manitoba a décidé de façon proactive de publier en ligne les rapports d'inspection des normes applicables aux foyers de soins personnels et l'ORSW a révisé sa décision et communiqué les sept rapports au plaignant en indiquant que ces rapports allaient être rendus publics dans les trois mois. Comme nous avons déterminé que les rapports d'inspection n'étaient pas visés par l'exception invoquée par l'ORSW, nous avons appuyé la plainte. Étant donné que l'ORSW a communiqué au complet les autres rapports au plaignant du fait que ces rapports vont être rendus publics, aucune autre mesure n'est nécessaire.

Dossier 2019-0556 : le Service de police de Winnipeg (SPW) a reçu une demande d'accès aux dossiers de l'unité des normes professionnelles concernant les agents accusés de conduite avec facultés affaiblies depuis le 1er janvier 2017 jusqu'à présent. Le SPW a refusé de communiquer les dossiers en invoquant qu'ils contenaient des renseignements personnels de tiers et que la divulgation de ces renseignements constituerait une atteinte injustifiée à la vie privée des tiers. Nous avons déterminé que la décision de refuser la communication était autorisée et qu'il n'était pas possible de prélever les renseignements de façon raisonnable. Par conséquent, nous n'avons pas appuyé la plainte.

Les rapports d'enquête LAIPVP sont publiés sur notre site à :
www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/investigation-reports.html

Rapport en vertu de la Loi sur l'ombudsman

Dossier 2018-0338 : nous avons reçu une plainte sur la façon dont Développement durable Manitoba (maintenant appelé Conservation et Climat) communiquait les résultats d'analyses du sol révélant des teneurs élevées en plomb et autres métaux toxiques dans le quartier Dufresne de la zone sud de Saint-Boniface à Winnipeg. Dans ce dossier, nous avons recommandé au ministère du Développement durable (maintenant appelé Conservation et Climat) de collaborer avec le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active pour mettre au point un protocole de communication interministériel le plus tôt possible afin que les futurs résultats d'analyses environnementales soient communiqués rapidement aux personnes concernées. Le ministère a accepté la recommandation.

Les rapports d'enquête établis en vertu de la Loi sur l'ombudsman et concernant les ministères et organismes du gouvernement du Manitoba sont publiés sur notre site à :
www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/provincial-investigation-reports.html



À venir! Journée de la protection des données

Le 28 janvier, beaucoup de particuliers et d'organisations partout dans le monde célèbrent la Journée de la protection des données. Cette journée souligne l'impact de la technologie sur notre droit à la vie privée et nous rappelle qu'il est important de valoriser et de protéger les renseignements personnels. Elle vise à susciter le dialogue et à inciter les particuliers et les organismes à passer à l'action.

Du 1er au 4 février 2021, joignez-vous aux spécialistes de la protection de la vie privée de tout le pays à l'occasion d'un événement en ligne sur le thème de la Semaine de la protection des données organisé par l'organisme Public Service Information Community Connection (PSICC). Le 2 février, l'événement est gratuit et ouvert au public. Pour en savoir plus et vous inscrire, visitez le site :

<https://psimcc.ca/data2021/>



**OMBUDSMAN DU
MANITOBA
OMBUDSMAN**
50
**ANS
YEARS**
1970-2020

L'ombudsman du Manitoba est un bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba qui a pour mission de promouvoir et de favoriser l'ouverture, la transparence, l'équité, la responsabilisation et le respect de la vie privée dans la conception et la prestation des services publics. Il enquête sur les plaintes concernant les questions d'accès à l'information et de protection de la vie privée, l'équité des mesures et décisions gouvernementales et les graves actes répréhensibles ayant pu être commis.

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada



«ET JUSTE COMME JE RETROUVE MA PROPRE IDENTITÉ, QUELQU'UN ME LA VOLE!»

Tout article de ce bulletin peut être réimprimé en tout ou en partie. Veuillez citer l'Ombudsman du Manitoba.

Pour vous abonner à Manitoba Ombudsnouvelles ou pour faire retirer votre nom de la liste de distribution, veuillez envoyer votre adresse courriel à Ideandrade@ombudsman.mb.ca

www.ombudsman.mb.ca
ombudsman@ombudsman.mb.ca
Twitter : @MBOmbudsman
Facebook : fb.com/manitobaombudsman

Bureau de Brandon
1011, av. Rosser, bur.603
Brandon (Manitoba) R7A 0L5
Tél. : 204 571-5151
Télé. : 204 571-5157
Sans frais au Manitoba : 1 888 543-8230

Bureau de Thompson
City Centre Mall, 300, chemin Mystery Lake
Thompson (Manitoba) R8N 0M2
Tél. : 204 677-7270
Sans frais : 1-877-677-7270

Bureau de Winnipeg
500, av. Portage, bur. 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Tél. : 204 982-9130
Télé. : 204 942-7803
Sans frais : 1 800 665-0531